



## Charte du-de la joueur-euse de volley au VBRV

Le VBRV s'engage à accueillir tous-tes ceux-celles qui souhaitent pratiquer le volley-ball dans un esprit de tolérance, de respect et de bienveillance, pour le plaisir du sport.

### En tant que joueur-euse du VBRV je m'engage à :

- suivre les séances d'entraînements de façon assidue
- prévenir suffisamment tôt mon entraîneur-euse en cas d'absence
- arriver à l'heure pour les matchs ainsi qu'aux entraînements
- respecter mes engagements
- respecter le calendrier des matchs et être présent au maximum. Mon absence peut entraîner le forfait de l'équipe
- respecter les choix sportifs/techniques de mon entraîneur-euse, lui faire confiance
- être actif à l'entraînement tout comme en match, avoir envie de progresser
- encourager et soutenir mes coéquipiers et leur faire confiance
- prendre du plaisir à jouer et m'entraîner avec mon collectif
- avoir un comportement sportif et solidaire envers mes partenaires, les arbitres, les adversaires et le public
- avoir une attitude polie et respectueuse et refuser toutes violences verbales ou physiques
- avoir mon équipement et ma gourde d'eau
- prendre soin du matériel mis à disposition
- installer et ranger le matériel au début et à la fin de l'entraînement

## Charte du parent au sein du VBRV

### En tant que parent au sein du VBRV je m'engage à :

- veiller à l'assiduité de mon enfant et faire en sorte qu'il arrive à l'heure
- prévenir l'entraîneur-euse assez tôt en cas d'absence
- s'impliquer dans la vie du club (covoiturage match, bénévolat, goûters après match...)
- soutenir et encourager son enfant et son équipe
- participer au covoiturage pour se rendre aux matchs
- respecter les décisions sportives/techniques prises par les entraîneurs-euses
- avoir une attitude positive et respectueuse envers les joueurs-euses, les coachs, les arbitres, les adversaires et le public

**L'équipe encadrante est à l'écoute du-de la joueur-euse et de sa famille.**

Lieu et date :

Signatures, précédées de la mention "lu et approuvé" :

Le-la joueur-euse :

Le-s parent-s :

Quiconque enfreindrait l'une de ses règles recevra un avertissement de la part de l'équipe dirigeante. En cas de récidive ou d'abus flagrant en connaissance de cause, l'équipe dirigeante peut prendre la décision d'une sanction.